



Compte rendu complet et détaillé : affichage municipal et sur le site www.mairie-chanteloup-en-brie.fr

Conseil Municipal du 20 décembre 2014

Retrouvez la video de l'intégralité des débats sur le site www.mairie-chanteloup-en-brie.fr

Présents:

M^{mes} Martine BERNADAT, Gaëlle BOUVIER, Caroline DUMONT, Meryeme EL ALAOUI, Fabienne GILLIOT, Evelyne HORLAVILLE, Pierrette MUNIER et Lina TRAQUE, MM. Grégory ATTEBA, Gilles DAUVERGNE, M. Toufik HAMDI, Christian JAYET, Georges PAMBOU, Eddie POPOTTE, Thierry ROCHETTE et Pierre-Marie SOULIS.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Ali BOUCHAMA (pouvoir Marcel OULÉS)

M. Bertrand CARLIN (pouvoir Grégory ATTEBA)

Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir:

M. Georges PAMBOU

Secrétaire de séance : M^{me} Martine BERNADAT

Le conseil municipal approuve, par 17 voix pour, 1 voix contre (M. Pierre-Marie SOULIS) et 0 abstention, le procès-verbal du Conseil du 08 novembre 2014.

FINANCES.

Autorisation donnée au Maire pour engager, liquider et mandater des dépenses d'investissements en 2015 avant le vote du Budget Primitif.

Vote par 16 voix pour, 1 voix contre (M. Pierre-Marie SOULIS) et 1 abstention (M^{me} Gaëlle BOUVIER).

<u>Contrat avec PAYBOX pour le paiement par carte bancaire des services à l'enfance.</u>

Vote, par 17 voix pour, 1 voix contre (M. Pierre-Marie SOULIS) et 0 abstention.

Convention avec la CAMG pour l'intervention des DUMISTES sur le temps scolaire à l'école primaire du Loupiot.

Vote, par 17 voix pour, 1 voix contre (M. Pierre-Marie SOULIS) et 0 abstention.

Convention avec FREE MOBILE pour l'installation d'antennes téléphoniques sur le château d'eau.

Adopte, par 15 voix pour, 1 voix contre (M. Pierre-Marie SOULIS) et 2 abstentions (M^{me} Gaëlle BOUVIER et M. Christian JAYET).

RESSOURCES HUMAINES.

Recensement de la population 2015 : création de 7 postes d'agents recenseurs et vote de leurs rémunérations.

Vote, par 15 voix pour, 2 contres (Mme Gaëlle BOUVIER et M. Pierre-Marie SOULIS) et 1 abstention (M. Christian JAYET).

URBANISME

Lancement de la procédure de révision du PLU sur l'intégralité du territoire communal.

Vote, par 17 voix pour, 1 contre (M. Pierre-Marie SOULIS) et 0 abstention.

CAMG

Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de la commune de Bussy-Saint-Georges

Approuve, par 17 voix pour, 1 contre (M. Pierre-Marie SOULIS) et 0 abstention.

Communications du Maire

Questions diverses

Questions de M. SOULIS (liste « Chanteloup nous rassemble) sur les vœux à la population, l'agence postale, le CISPD et les logements sociaux.

Marcel OULÉS, Maire

Nous leurs souhaitons la bienvenue : °



MARIE FRANÇOIS PRADIPP Christin	25 octobre 2014
JAMALI ALEM Lyana	15 novembre 2014
ALLAIRE DELABY Soan	28 novembre 2014
AMBROISE Alexis	28 novembre 2014
NICOLAS Gianni	01 décembre 2014
MAHAMAN DIOULA Faji	01 décembre 2014
THERRY Anh-Lise	06 décembre 2014
DEPREZ Matys	10 décembre 2014
CUNIAH Nélya	16 décembre 2014
CUADRADO Andy	07 janvier 2015

Nous leurs souhaitons nos vœux de bonheur :



SUBTIL BENTO Maria do Carmo & HAVEL Dany

17 janvier 2015



Ils nous ont quittés :

GIRARDOT Marguerite	02 octobre 2014
JOISELLE Pierre	15 octobre 2014
BAUM Paulette	17 octobre 2014
VILLETTE Thierry	17 octobre 2014
EKREM Ilknur	21 octobre 2014
CUINET Liliane	24 octobre 2014
FRANCHE Patrick	03 novembre 2014
LEGER Marie	13 décembre 2014
GERVAIS-ANTOINE Désiré	14 décembre 2014
VELLUET Gérard	17 décembre 2014
LUGAN Jacqueline	23 décembre 2014
FERTÉ Marie-France	28 décembre 2014
FLAGEUL Félicie	01 janvier 2015
DOURLENT Denise	15 janvier 2015



- Page 4
- ► Communication
 Page 5
- ► VIE LOCALE Pages 6 et 7
- ► CAMG Page 8
- ► ASSOCIATIONS Pages 9 et 10





EDITO

C'ÉTAIT LE 11 JANVIER

eux cent personnes à Chanteloup-en-Brie, 3,7 millions partout dans le pays. La France, dans toute sa diversité, s'est unie pour rendre hommage aux victimes des attentats terroristes et rassemblée pour affirmer que de tels actes de barbarie ne porteront pas atteinte aux valeurs de notre Démocratie.

Notre République est solide. Cette réponse citoyenne l'a démontrée. Mais au-delà de ce 11 janvier il faut que ce lien républicain fort, qui s'est créé, perdure. Il faut que dans notre vie de tous les jours, cet élan nouveau d'union et de solidarité ne se dilue pas dans nos problèmes individuels.

La longue période de crise économique que nous traversons aura contribué au repli sur soi et aura renforcé les comportements individualistes.

Profitons de ce que ce mouvement spontané, même né dans la douleur, ait démontré la capacité des gens à s'unir avec une cohésion et une conscience remarquable pour resserrer, au quotidien, le lien social, dans le respect de chacun et de la collectivité. Relançons l'esprit du bien vivre à Chanteloup.

Marcel OULÉS, Maire

BIBLIOTHÈQUE CARTIER BRESSON

Créée en avril 1977 et sous la responsabilité de M^{me} Yvette Genteur, la bibliothèque municipale vous accueille le mercredi de 14 h à 17 h et le vendredi de 16 h 30 à 18 h - sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

l'inscription et le prêt de livres sont gratuits. Venez en profiter!



Rappel concernant le recensement

Du 14 janvier au 15 février l'INSEE a entrepris un recensement général de la population. Celui-ci est obligatoire et nul ne saurait s'y soustraire. Des agents dument accrédités, munis d'une carte avec photo, effectuent à votre domicile cette opération, vous aident à remplir les documents ou vous les laissent. Dans ce cas ils doivent être retournés en mairie dans les 48 heures suivant la date de dépôt chez vous. Toute personne qui refuserait de répondre aux questionnaires pourrait se voir opposer une amende forfaitaire. Comptant sur votre civisme, je vous demande de réserver le meilleur accueil à ces agents qui ne remplissent que la mission pour laquelle ils ont été recrutés.





epuis le 2 janvier, nous avons accueilli au sein de notre collectivité notre nouvelle responsable du service Enfance Jeunesse, directrice des accueils de loisirs: Madame Emmanuelle FERRARA.

Emmanuelle a débuté dans la fonction publique territoriale en 1997. Aujourd'hui cadre B, elle a occupé différentes fonctions d'animations, notam-

Bienvenue à Emmanuelle

Responsable du service enfance jeunesse !!!

ment comme responsable et coordinatrice de structures d'accueils Enfance/Jeunesse. C'est donc auprès des enfants et des jeunes qu'elle a toujours travaillé et c'est pour son expérience que nous l'avons recrutée.

Emmanuelle aura pour principales missions de travailler en collaboration avec l'ensemble des animateurs en mettant en place des projets d'animation, éducatif et un Projet Educatif De Territoire (PEDT). Les axes prioritaires de ce travail, avec l'équipe d'animation seront : la place de l'enfant, ses droits et ses devoirs.

Par ailleurs, au-delà de la mise en place d'une nouvelle organisation structurelle nécessaire, Emmanuelle aura aussi en charge de renforcer les techniques d'animation de l'équipe dans le cadre des accueils de loisirs. Cela passera par la présentation des programmes d'activités, une nouvelle approche de la communication en direction des enfants, des familles et des élus.

La procédure de recrutement aura été

longue (4 mois): appel à candidature, entretiens et délais de mutation.

Maintenant, Emmanuelle est à son poste. Elle s'approprie son espace de travail et trouve ses marques. Elle pourra s'appuyer sur ses deux adjointes Leila et Joy.

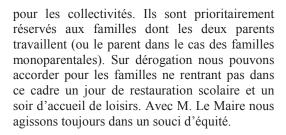
Dans l'attente de ses premières impressions et propositions, souhaitons-lui le meilleur accueil ainsi que la bienvenue à Chanteloup.

> Grégory Atteba, Adjoint chargé des affaires scolaires



Règlement de l'accueil de loisirs

Une petite piqûre de rappel !!!



Il est fortement regrettable que certaines familles qui nous confient leurs enfants ne respectent pas le règlement : annulations et rajouts hors délais sans justificatifs. Pour un bon fonctionnement, nous devons appliquer les normes d'encadrement avec un nombre d'animateurs en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Le respect de notre règlement est avant tout le respect de nos enfants !

Grégory Atteba, Adjoint chargé des affaires scolaires et de l'enfance







Chers parents, sachez que ces services ne sont pas une obligation



scolaire.

Vœux au personnel communal

Une soirée conviviale

endredi 23 janvier, l'ensemble des élus recevait le personnel communal pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Conviviale et détendue cette rencontre est l'occasion pour le Maire de remercier l'ensemble des services pour leur implication quotidienne au service des chanteloupiens, dans le respect des règles fondamentales du service public : l'intérêt général et l'égalité de tous, face à celui-ci.

C'est aussi le moment privilégié pour présenter l'évolution des projets et des orientations que le Conseil municipal a adopté pour la durée du mandat.

Pour clôturer de manière festive, cette rencontre en l'honneur du personnel, les élus ont assuré le service du traditionnel pot de l'amitié



otre ville s'agrandit, évolue. Améliorer communication, mieux informer, c'est être à votre écoute, plus proche de vous.

C'est en ce sens, que nous modernisons, petit à petit, notre journal municipal le CANTU LUPI et notre site internet. Les rendre plus attractifs, plus simples d'accès, plus ludiques sont nos principaux objectifs.

Pour étendre cette communication, vous avez peut-être découvert deux nouveaux outils diffusés sous forme d'abonnement gratuit : une lettre électronique ACTU couplée à des alertes SMS municipales. Ils vous permettent de recevoir une information réactive et directe.

Pour ceux et celles qui n'y ont pas encore adhérés, rien de plus simple, inscrivez-vous sur le site de la mairie :

www.mairie-chanteloup-en-brie.fr

ou flashez le QRcode ci-contre depuis votre smartphone ou votre tablette et laissez-vous guider. Un courriel confirmera votre adhésion.

Adresse utile:

accueil@mairie-chanteloup-en-brie.fr

Fabienne Gilliot Adjointe chargée de la communication





QRcode







municipal arrêté permanent en date du septembre 2007 étaient 25 créées 2 poches de stationnement en « zone bleue », avec disque, rue de la gare et parking route de la ferme du pavillon.

Ce stationnement réglementé en centre ville a pour but de faciliter des arrêts temporaires pour toutes les personnes qui fréquentent les commerces de Chanteloup.

Les panneaux de signalisation

Stationnement centre-ville VIE LOCALE

actuellement en place ne sont plus adaptés au nouveau mode de fonctionnement du stationnement, à temps limité, en zone

Dès que la nouvelle signalisation « zone bleue » sera mise en place, le stationnement sur ces emplacements sera limité à 1 h 30, du lundi au samedi, de 7 h 30 à 19 h 30, à l'exception des dimanches, des jours fériés et du mois d'août.

Six emplacements, dit, arrêt minute pour les commerces, limités à 15 mn, existent déjà et sont maintenus aux emplacements actuels.

Le parking de la mairie (16 places) et celui des tennis (43 places) restent en accès libre.

Afin que chacun d'entre vous prenne conscience que le partage, tous ensemble, de notre centre-ville est une nécessité, nous avons le plaisir de vous remettre ce disque de stationnement qui vous sera utile partout où existe des zones bleues.

> Marcel Oulés, Maire





Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF)



e détecteur de fumée, une technologie bon marché qui a déjà sauvé de nombreuses vies!

A partir du 8 mars 2015, tous les logements devront être équipés d'au moins un Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF), selon la loi ALUR du 26 mars 2014.

L'installation de ce détecteur appartient aux propriétaires. Toutefois, seul l'occupant du (propriétaire logement locataire) devra veiller à l'entretien, au bon fonctionnement et

assurer le renouvellement du dispositif.

Le détecteur n'a pas pour vocation de protéger le bien, mais de prévenir les occupants d'un début d'incendie. En présence de fumée, il déclenche une alarme sonore de 85 décibels, ce qui alerte ou réveille les occupants d'une maison ou d'un logement et leur permet d'évacuer les lieux à temps. En effet, ce sont les fumées toxiques et non les flammes, qui sont à l'origine de 75% des décès dans un incendie.

Un détecteur coute, selon le modèle, entre 15 et 40 € dans le commerce. Par contre, il est important que le modèle choisi comporte la mention NF DAAF ou NF EN14604. En effet, il existe beaucoup de modèles seulement certifiés CE, mais seuls ceux identifiés NF DAAF apportent des garanties par rapport au marquage CE, car contrôlés par le laboratoire de l'AFNOR (Association Française de garantit ainsi un Normalisation) aui fonctionnement optimal. C'est un gage de qualité.

L'installation du détecteur est simple. Une notice est fournie dans chaque emballage. Si vous n'installez qu'un seul détecteur, il faut le mettre au plafond du couloir donnant sur les chambres, mais rien ne vous empêche d'en installer un dans chaque pièce. Par contre, il ne doit pas y en avoir dans la cuisine ou la salle de bains, afin d'éviter les alarmes intempestives.

Un détecteur peut être installé par le seul occupant du logement, nul besoin de passer par l'intermédiaire d'un installateur. Il n'existe ni installateur mandaté ou agréé par l'État, ni de diplôme d'installateur reconnu par l'État.

Et prenez garde à ne pas vous laisser abuser par certains vendeurs ambulants qui, mettant en avant la nouvelle loi, tentent de vous vendre des lots comprenant des détecteurs et d'autres équipements complémentaires qui ne servent à rien. De tels démarchages sont déjà en cours et de trop nombreux occupants de logements se sont engagés, dans le doute et sous la pression, pour des sommes exorbitantes et totalement injustifiées.

> Thierry Rochette, Conseiller municipal



n ce jeudi 15 janvier tous les pensionnaires de l'EPAHD de Fontenelle étaient réunis dans la salle à manger pour fêter un évènement exceptionnel : les 100 ans de Madame Paulette Jéggé, née le 1er janvier 1915 au Plessis Belleville dans l'Oise. Paulette Jéggé est la maman de 2 enfants, la grand-mère de

Une centenaire à Fontenelle

4 petits-enfants et s'enorgueillit de ses 8 arrières petits-enfants.

Sa famille la décrit comme une personne discrète, courageuse et volontaire. Elle aime rire, lire et s'intéresse toujours à l'actualité. En présence de son fils, de sa fille et de son gendre, Madame Paulette Jéggé a reçu des mains du Maire, Marcel Oulés, et de l'adjoint en charge du CCAS, Gilles Dauvergne un bouquet de fleurs et surtout une médaille en l'honneur de ses 100 ans, qui font de Paulette Jéggé la doyenne de Chanteloup-en-Brie.



Comité de rédaction





CULTURE

La fabrique arts-plastiques

Pendant les vacances scolaires

près les sorcières et les monstres en tous genres : fantômes, citrouilles maléfiques, chauve-souris et squelettes, mis en scène dans des boîtes hantées à faire peur... Place, en décembre, aux cartes de vœux accordéons accompagnées d'une joyeuse bande de bonhommes de neige.

Peintures, collages, sèche-cheveux, dessins, bouts de ficelles... Tout est permis pour donner vie à l'univers et aux envies de votre enfant.

Les ateliers de Martine Stekelorom sont ouvert aux 6/10 ans, alors inscrivez-vous vite pour la prochaine session de février, déguisements et détournements seront au programme.

En pratique...

 Deux groupes sont proposés, pour ce troisième atelier de la saison, programmé du lundi 16 au vendredi 20 février. Groupe 1 de 10 h à 12 h Groupe 2 de 14 h à 16 h
 Lieu: salle Cartier Bresson.

Equipement à prévoir : blouse ou vieille chemise pour protéger des éclaboussures.

Les ateliers sont ouverts à partir de 8 inscrits, avec 10 enfants maximum par groupe.

Inscription obligatoire: 01 64 12 74 54 ou par courriel culturechanteloup.e.b@wanadoo.fr

> Retournez vite le document d'inscription, disponible en ligne.

Yves Buteau Service culturel





Les Vœux de Marne-et-Gondoire

ors de la cérémonie des vœux le 8 janvier dernier, le Président Michel Chartier a prononcé un discours touchant et — émouvant en évoquant les attentats de la veille, invitant l'assistance à se recueillir.

Après avoir rappelé que l'année 2015 sera une année déterminante pour l'avenir de notre communauté : survie, absorption, disparition.... son discours mettait en exergue les trois préoccupations majeures des habitants et le bilan de Marne-et-Gondoire dans ces domaines :

- Se loger sur notre territoire dans de bonnes conditions au regard de la situation sociale de chacun
- Trouver un emploi pour soi, mais aussi pour ses enfants
- Pouvoir se déplacer à l'intérieur du territoire pour le travail, les loisirs ou les besoins quotidiens (courses, démarches administratives etc...)

La salle toute entière s'est levée pour applaudir longuement le Président, Michel Chartier, saluant le travail qu'il a initié pour notre territoire. C'est entouré de l'équipe avec laquelle il a toujours su faire émerger l' unanimité sur les projets qu'il a terminé son intervention.



Tour d'horizon

La sécurité, une priorité!

e président de Marne-et-Gondoire a décidé de relancer son Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CISPD). Jean-Paul Michel, maire de Lagny-sur-Marne préside désormais ce Conseil. Les priorités de ce Conseil seront :

- de s'occuper des alentours de la gare Lagny-Thorigny-Pompone,
- d'avoir une réflexion globale à l'échelle de Marne-et-Gondoire sur les moyens à mettre en œuvre afin d'anticiper et de prévenir le développement de la délinquance.

Culture

'oubliez pas : Le nouveau lieu d'exposition de l'Art contemporain en Ile-de-France, le Château de Rentilly réhabilité par l'artiste Xavier Veilhan et les architectes Bona et Lemercier, est ouvert au public depuis le 22 novembre.

Transports:

A la demande du Député M. Eduardo Rihan Cypel, suite à notre courrier au Président du STIF (Syndicat des Transports de l'Ile-de-France) concernant la desserte de Lagny, une réunion s'est tenue dans les locaux du STIF le lundi 19 janvier.

Participaient à cette réunion : le Député, M. Eduardo Rihan Cypel, le Président du SIT, M. Sinclair Vouriot, le Maire de Chanteloup-en-Brie, M. Marcel Oulés, la Vice-présidente, déléguée aux transports de Marne-et-Gondoire, Pierrette Munier, 2 techniciens du STIF (Syndicat des transports d'Ile-de-France), 3 techniciennes du SIT (Syndicat Intercommunal des Transports).

La réunion avait pour but de finaliser, une fois pour toute, la décision de la création d'une ligne allant du RER Val d'Europe, à la gare de Lagny, en desservant plusieurs communes du territoire de la Communauté d'agglomération, dont Chanteloup-en-Brie.

Aucun représentant politique du STIF n'étant présent à cette réunion pour prendre une décision, tous les intervenants présents étant d'accord sur l'aspect technique ainsi que sur le parcours de cette future ligne, le Député a demandé que ce dossier soit inscrit à l'ordre du jour du Conseil du STIF du mois de juin, pour une mise en service de cette ligne au 31 aout 2015. Il a exigé une notification écrite de la part du président du STIF très très rapidement.

Nous attendons donc des nouvelles prochainement. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier que nous suivons depuis maintenant plus de deux ans.

Pierrette Munier, Vice présidente chargée des finances





a saison des compétitions reprend, des anciens, mais aussi des nouveaux compétiteurs ont voulu participer au Championnats de Seine-et-Marne kata

le week-end du 10 et 11 janvier 2015 à Coulommiers.

En Pupille : Championne de Seine-et-Marne Nolwenn Vincent, participant André Sokolovic et Maximilien Colaisseau.

ASC Karaté Chanteloup sur le podium

En Benjamine: Championne de Seine-et-Marne Kethleen Vincent, participants Anthony Vang, Marc Vang, Hadrien Guenard, Alexandre Sokolovic.

En Minime: participant Raphaël Direz.

En Cadet: 3ème Alexis Vincent, participation Pierre-Emmanuel Ribaud et Valentin Fedix.

En Junior: 2^{ème} Ribaud Christopher.

En Senior: 5^{ème} Christian Bouvier.

Équipe *poussin/pupille* : participation de Maximilien, Nolwenn et Andréa.

Équipe *Benjamine/minime*: Championne de Seine et Marne Kethleen, Loane, Praline. *Benjamin/minime*: participation de Raphaël, Alexandre et Anthony.

Équipe *cadet/junior* : Championne de Seineet-Marne Christopher, Alexis, Maxime.

Félicitations à tous pour leurs résultats et leurs participations.

Véronique Magueur, ASC Karaté





200 8073 de

e Dojo Chanteloup Club vous souhaite à toutes et à tous une excellente nouvelle année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

La cérémonie de remise des ceintures qui a eu lieu le vendredi 19 Décembre a permis à nos judokas d'être récompensés pour leurs efforts et à nos adhérents de se réunir pour partager un

Dojo Chanteloup Club

moment tous ensemble, toutes disciplines confondues.

Nos professeurs Roger Bastien, Séverine Bavay et Serge Hong se sont bien reposés pendant ces deux semaines de vacances pendant les fêtes pour refaire le plein d'énergie, tout comme nos adhérents et c'est avec une énergie nouvelle que nous somme tous revenus sur le tatamis.

Cette nouvelle année, nous n'en doutons pas, sera pleine de surprises et de nouveaux projets qui seront concrétisés grâce à vous. En effet, un partenariat avec Intersport au Clos du Chêne à été créé grâce à la conception d'un survêtement aux couleurs du club qui sont en vente auprès des membres du bureau.

En plus de ceci, un stage sera mis en place pendant les vacances de Février sur deux après-midi pour les enfants et sur une journée pour les adultes, avec la participation de Séverine Bavay, notre nouveau professeur de judo.

Tout ceci a pu être mis en œuvre grâce à la motivation de nos équipes, et nous espérons que vous serez nombreux à vous laisser tenter par nos projets.

Nous tenons a remercier nos professeurs de judo Roger Bastien et Séverine Bavay et de tai-chi-chuan Serge Hong pour la patience dont ils font preuve chaque jour auprès de leurs élèves et pour la passion qu'ils mettent dans le partage de leurs connaissances.

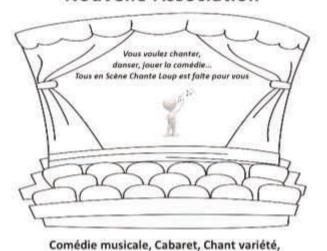
Enfin, nous tenons à remercier tous nos adhérents de nous être fidèles et espérons vous voir nombreux à la brocante du mois de Mai.

> Florent SALMON, Président, Dojo Chanteloup Club



Tous en Scène Chante Loup

Nouvelle Association



Animations diverses.

Répétitionsles lundis de 20h30 à 23h à partir du 5 janvier 2015 Salle Van Dongen à Chanteloup en Brie

Association lai 1901 Crée par Gwenaëlle Lavaux, Stéphane Lavaux et Valérie Guillot

Contact, renseignements et inscriptions : E-mail : tes77600@gmail.com ou tél : 07 60 64 80 15 ouvellement créée, TOUS EN SCENE CHANTE LOUP est une association de Chants et Comédies Musicales.

Pas de professeur, juste une bonne ambiance et l'envie de s'amuser et de s'exprimer par le chant, mêlé de théâtre et de danse, afin de présenter des spectacles musicaux et vivants.

La scène vous attire, vous avez un joli brin de voix et l'envie de partager des émotions, rejoignez-nous tous les lundis de 20 h 30 à 23 h salle Van Dongen.

Renseignements:

Gwenaëlle Lavaux 07.60.64.80.15 ou mail TES77600@gmail.com

> Gwenaëlle Lavaux, Présidente



Rando Noël:

Une trentaine de participants a écouté et repris les chants de Noël interprétés par la Chorale de Tous En Scène. Le froid et surtout le vent étant au rendez-vous, nous avons servi un premier verre de chocolat chaud ou vin chaud (ce dernier étant offert par l'Association Des Commerçants de Chanteloup). Puis les promeneurs, accompagnés par les randonneurs du Marchepied, sont allés de découverte en découverte,

Comité Des Fêtes

Noël et jour de l'an

dans le vent et sous la pluie pour admirer les illuminations réalisées par les habitants.

La balade s'est terminée par un bouquet final chez M. et Mme Boulay pour un émerveillement total !! Le retour sous la halle a permis de clôturer l'événement par une dernière boisson chaude bien méritée.

Nous remercions:

- Tous les habitants qui ont décoré leur habitation,
- Les associations partenaires de cette Rando-Noël
- Tous nos bénévoles qui nous ont apporté leur aide logistique
- Et bien sûr, la trentaine de marcheurs qui est venue partager ce moment de convivialité.

Réveillon de la Saint Sylvestre :

Salle comble pour une soirée complètement givrée!

Un repas servi à table, des mets concoctés par l'équipe guidée par notre « CHEF CUISTO ».

Un grand coup de chapeau à tous... Des animations originales, des prestations de grande qualité réalisées par les convives suite à notre appel : chant, piano, accordéon et guitare, cors harmonique..., danses, sans oublier la participation active des enfants.

Merci à tous : bénévoles, commerçants, animateurs et participants.

Nous profitons de cet article pour vous présenter tous nos meilleurs vœux 2015.

Philippe Arnaud, Président, Comité Des Fêtes



Les articles reproduits dans cette page ont été écrits sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ces textes ne sont en aucun cas cautionnés par la rédaction du bulletin municipal qui n'a pas à sa charge la vérification des informations diffusées. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier un article si les conditions de parution ne sont pas respectées.

Chanteloup 2020, avec vous pour vous

a tradition veut que le mois de janvier soit le moment où nous nous souhaitions les uns les autres le meilleur pour l'année qui se présente. Or, ce mois de janvier 2015 revêt un caractère tout particulier de par sa douloureuse actualité et l'engouement populaire suscité dans tout le pays, et même au-delà.

Les vœux de bonne et heureuse année émis les tous premiers jours de l'année ont pu paraitre bien dérisoires quand l'horreur s'est révélée aux yeux de la France et du Monde. Ce triste spectacle est devenu malheureusement banal, car diffusé tous les soirs au journal de 20 heures, dans nos quotidiens, sur Internet.

Sauf que cette fois-ci, chacun s'est senti atteint, blessé, meurtri.

L'horreur a franchi un cap. Parce qu'elle s'est attaquée à des personnes que chacun connaissait à travers les medias, à des journalistes, à des symboles de la liberté d'expression, à la Liberté, pilier fondateur de notre République.

Malgré ces morts inutiles, nos vies à nous continuent. Différemment. Ensemble. Unies. Solidaires.

C'était le sens de l'engagement que nous avons pris auprès de vous en mars dernier.

Face à la confiance qui nous a été faite, il y a notamment pour nous l'obligation de rendre des comptes.

C'est pourquoi, au titre de notre groupe, nous avions déjà décidé, il y a plusieurs semaines, de remettre en fonctionnement notre site

www.chanteloupenbrie2020.fr.

Car même si rien ne remplacera jamais la relation directe, le dialogue en face à face, nous souhaitons nous doter d'un moyen supplémentaire pour améliorer la relation entre les chanteloupiens et nous, les élus que vous avez majoritairement choisis pour vous représenter.

C'est un moyen supplémentaire de communiquer ensemble.

Un moyen supplémentaire de faire vivre la liberté d'expression.

Les élus de la majorité municipale

Chanteloup en Brie notre village

rofitons de ce numéro habituellement consacré aux seules questions locales pour exprimer notre colère, notre indignation devant la barbarie et l'abjection des attentats terroristes de l'islamisme radical. Il ne faut pourtant pas faire d'amalgame, car l'islam comme les autres religions monothéistes, est une religion de paix et de tolérance.

L'attentat liberticide à Charlie Hebdo et l'attentat antisémite au Supermarché Cacher, conjugués aux théories vénéneuses de certains hérauts médiatiques pouvaient nous précipiter dans la division. Or l'avenir ne se pronostique pas, il y a une intelligence des peuples. Contre toute attente, les français à Paris comme ailleurs se sont rassemblés dans un vaste élan populaire tel que notre notre pays n'en avait jamais connu pour défendre l'essence même de la république : la liberté d'expression. A travers la liberté d'expression, ce sont toutes les libertés, qu'il faut défendre contre la menace du terrorisme obscurantiste. C'est l'un des grands défits auquel notre société doit faire face aujourd'hui.

Le rassemblement, place des Droits de l'homme à Chanteloup, le 10 janvier a été localement l'occasion pour nous d'exprimer notre attachement à cette liberté.

Des évènements tragiques, il faut toujours en tirer des enseignements :

La France est un pays qui défends des valeurs universelles, les dirigeants politiques du monde ne s'y sont pas trompés en venant à Paris en solidatité. C'est en étant solidaires que nous surmonterons toutes nos difficultés notamment économigues. Nous sommes à la croisée des chemins.

L'islam de France est entrain de faire son aggiernamento comme le fut le christianisme au 19ème siècle. La laïcité doit être le ciment de la république.

Finissons notre propos, en vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2015.

Christian JAYET – Georges PAMBOU Contact Facebook : Chanteloup en Brie, notre village

Chanteloup nous rassemble

la date où nous devons rendre nos articles pour leur publication dans le Cantu Lupi, les attentats perpétrés début janvier sont encore très récents. Comme la plupart d'entre vous, j'ai été choquée et bouleversée par ces évènements. J'ai également ressenti ce besoin de rassemblement et de recueillement.

Cela a renforcé mon idée que l'action politique, qu'elle soit nationale ou municipale, doit être menée dans l'intérêt général et non pas dans l'intérêt de chacun.

Ecrire, à la date d'aujourd'hui, sur les problèmes de fonctionnement que je peux constater au sein de la commune me paraît déplacé et dérisoire.

Je choisis donc de ne pas le faire pour ce numéro.

Gaëlle BOUVIER

bouvier.gaelle@sfr.fr





Office de Tourisme Marne-et-Gondoire

2, Rue du chemin de fer 77400 Lagny-sur-Marne 01-60-31-55-70



PRÉPAREZ VOTRE RENTRÉE SPORTIVE!

PISCINE DE 25M CARDIO-TRAINING & MUSCULATION COURS COLLECTIFS COURS COLLECTIFS ENFANTS SQUASH COACHING

SAUNA & HAMMAM BAR LOUNGE



Rappel Aux Chanteloupiens



Les chiens doivent être tenus en laisse Merci de votre compréhension

sietrem

Calendrier des collectes des encombrants:

- Lundi 16 mars 2015
- Lundi 15 juin 2015
- Lundi 21 septembre 2015
- Lundi 21 décembre 2015

PHARMACIE avenue de la Jonchère 01-60-31-15-24

Le lundi de 14 h à 20 h 30 du mardi au samedi de 9 h à 20 h 30 en journée continue.

Pour joindre la pharmacie de garde :

Commissariat de police 9, allée Vieille-et-Gentil - Lagny / Marne. Tél.: 01-64-12-68-68.



Dr DRUET-CAZAS 48. avenue de la Jonchère

01.64.02.03.97

MÉDECIN GÉNÉRALISTE conventionné Secteur 1

Organisation de la permanence : Les samedis après-midi, dimanches et jours fériés de JOUR uniquement.

Composer toulours notre N° unique: 01-64-30-64-30

Dr Cam-Anh KHAU

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Médecine Générale

61, route de la Ferme du Pavillon 01-60-36-00-98 Consultations et visites sur rendez-vous

Opticien Vision Plus

M^{me} Adeline HUMERY

55, route de la Ferme du Pavillon

01-60-31-92-76

Le lundi de 14 h à 19 h 30

Du mardi au samedi de 10 h à 19 h 30

BONDIGUEL

Boulangerie-Pâtisserie

44 et 46, avenue de la Jonchère

01-71-40-64-34

Chirurgiens Dentistes M^{me} Laure DAVIAUX M. Romain Durand

59. route de la Ferme du Pavillon 01-64-66-95-95

Pédicure-Podologue M^{me} Virginie ORMANDO

59, route de la Ferme du Pavillon Port.: 06-73-65-79-78

Carrefour Express

M. Jonathan THELLIER 63-65 rte de la Ferme du pavillon 01-64-30-10-86

Du lundi au samedi de 8 h à 21 h Le dimanche à partir de 9 h.

Gaëlle GUERTAU

Ostéopathe

59, route de la Ferme du Pavillon Tél.: 01-72-84-87-20

Port: 06-09-62-76-08 gaelleguertau.osteopathe@sfr.fr



CHANTELOUP HÔTEL Route de la Ferme-du-Pavillon 01-64-30-00-00

TABAC JOURNAUX



60 bis, avenue

de la Jonchère 01 60 31 15 09

Vannaren Coiffure Coiffeuse à domicile Hommes, Femmes, Enfants Tél.: 06-52-07-81-06 vannaren@hotmail.fr



M^{me} GAUDET - M. PANCALDI 59, route de la Ferme du Pavillon

Cabinet d'infirmier

Port.: 06-64-50-75-09 Port.: 06-16-80-92-72

les 4 Loups

TAXI CHANTELOUP M. Éric Bon 06-07-23-50-54



SARL APC MARTIAL

Artisan Plombier Chauffagiste 19, Avenue du Bois de Chigny Tél.: 01-64-02-87-29 Port.: 06-33-42-11-06



06-67-69-88-60

ALLO TAXI CHANTELOUP

M. Cyril Tafforeau

Taxi 6 places / tous traiets

Ent. JOLIBERT Christophe

Plombier chauffagiste entretien 23, allée René Poulain Tél.: 06-03-81-72-71 c.jolibert@sfr.fr Agrée : P.G

CENTRE DE BEAUTÉ



43, avenue de la Jonchère



Vente à emporter livraison gratuite 7j/7 De 11 h 00 à 14 h 30 et 18 h 00 à 22 h 30

Votre marché

Epicerie-livraison gratuite 60 bis av. de la Jonchère 01-64-30-25-77 7/7 de 7 h 30 à 21 h.

AUTO ECOLE CER

Permis B - AAC 43, av. de la Jonchère 01-64-30-34-88



MAIRIE DE CHANTELOUP-EN-BRIE

Horaires d'ouverture

Lundi : 17 h - 19 h

Mercredi: 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h

Vendredi : 9 h 30 - 12 h Samedi : 9 h 30 - 12 h (uniquement l'état civil)

Numéros utiles

01.64.12.74.50 Secrétariat Comptabilité : 01.64.12.74.51

Cabinet du Maire

et urbanisme : 01.64.12.74.52 Culture : 01.64.12.74.54 Périscolaire : 01.64.12.74.58 : 01.60.54.19.61 Halte garderie

BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication : Marcel Oulés, Maire Groupe de relecture Pierrette Munier, Fabienne Gilliot, Caroline Dumont, Ali Bouchama, Grégory Atteba, Toufik Hamdi.

Coordination: Service Communication

Tél: 01.64.12.74.50 Impression: Dépôt légal: 1980-3